

FIL ROUGE

Italie

Meloni sur les traces de Mussolini

PAGE 9

Votations

Oui au droit de vote facilité à l'échelle communale pour les étranger·ères!

PAGE 5

SANTÉ: LA COUPE EST PLEINE

Les coupes annoncées cet été risquent de fracturer le système de santé vaudois

PAGES 3-4

JOURNAL DU PARTI
SOCIALISTE VAUDOIS
N° 23 – SEPTEMBRE 2025



Les milieux immobiliers veulent museler les locataires – Nous ne les laisserons pas faire!

édito La rentrée politique est à peine entamée qu'elle s'annonce déjà comme l'une des plus intenses de ces dernières années pour le Parti socialiste vaudois. Après d'innombrables années marquées par l'aggravation de la crise du logement, nous devons lancer notre initiative «STOP aux hausses de loyer, STOP aux renvois de locataires». Validée par le Conseil d'Etat, elle devait enfin donner aux locataires les protections qu'ils et elles attendent depuis trop longtemps. Mais les milieux immobiliers ont choisi de déposer un recours pour bloquer la récolte. Leur objectif est limpide: empêcher la lutte contre les abus et priver les Vaudoises et Vaudois de leur droit démocratique de se prononcer.

Loin de nous décourager, cette attaque a renforcé notre détermination. Nous avons aussitôt lancé une campagne de promesses de signatures pour préparer le terrain et envoyer un signal fort: la population veut mieux protéger les locataires et exige une autre politique du logement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes depuis 2000, les loyers proposés à la relocation ont bondi de +86%, le taux de vacance reste dramatiquement bas et les résiliations collectives se multiplient. C'est cette réalité que les milieux immobiliers veulent invisibiliser. Nous ne les laisserons pas faire.

Mais le logement n'est de loin pas l'unique préoccupation de notre parti. En effet, le pire est encore à venir avec le budget 2026 que prépare déjà la majorité de droite du Conseil d'Etat. Après des annonces de coupes dans la santé, le risque d'un véritable effondrement du service public n'a jamais été aussi fort. Ce qui est en jeu, ce sont nos hôpitaux, nos écoles, nos transports publics, notre cohésion sociale. Là encore, le PS vaudois sera en première ligne

pour défendre l'intérêt général et rappeler que le service public est le socle de l'égalité et de la solidarité.

Cette rentrée 2025 montre à quel point le combat est total: pour le droit au logement, pour une formation de qualité, pour des services publics dignes de ce nom. Face aux attaques de la droite et des lobbies, nous n'avons pas le choix: nous devons rester mobilisé-es, uni-es et déterminé-es. Les prochains mois seront exigeants, mais ils sont aussi porteurs d'espoir si nous savons transformer l'indignation en action collective. C'est pourquoi, ensemble, disons NON à l'austérité en participant massivement à la manifestation des syndicats le 2 octobre à Lausanne (18h à la place Montbenon) et faisons entendre la voix des 70% de locataires de notre canton en promettant notre signature à l'initiative à venir sur stop-hausse-loyers.ch ou en scannant le QR code ci-dessous.

■ ANDREA MÜNGER



FIL ROUGE

Le journal du PSV est produit par une rédaction composée de militant-es. Nous souhaitons contribuer aux combats actuels pour le progrès social – sans oublier d'où nous venons et qui nous sommes. Notre fil rouge, ce sont nos valeurs et notre histoire. Ensemble, rédigeons ce nouveau chapitre du socialisme démocratique.

La rédaction est ouverte à chaque membre du PSV – et nous accueillons volontiers vos idées, avis et lettres de lecteur-trices à l'adresse: redaction@psv-va.ch

IMPRESSUM

Responsable: Andrea Münger

Rédaction: Preeti Damon-Schaerer, Julia Dao, Latha Heiniger, Deborah Intelisano, Frédéric Maye, Bernard Morel, Virginie Pilault, Najia Trottet, Simon Schönmann, Tamina Wicky

Editeur: Parti socialiste vaudois

Adresse: Chauderon 5, 1003 Lausanne

Contact: 021 312 97 57 redaction@psv-va.ch

Maquette: Stéphanie Tschopp www.madamepasteque.ch

Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et environs

Abonnement: 25 francs

Parutions: 4 parutions annuelles

Sommaire

édito Les milieux immobiliers veulent museler les locataires – Nous ne les laisserons pas faire! ▶ PAGE 2 — **poing fort** «Avec ces coupes, la droite vise aussi le CHUV» ▶ PAGES 3-4 — **votations** Oui au droit de vote facilité à l'échelle communale pour les étranger·ères! | Oui à la reconnaissance des apparentements! | Initiative «Sauvons le Mormont» et contre-projet | OUI à une identité électronique publique, gratuite et sécurisée! | NON à un cadeau de 2 milliards aux riches propriétaires! ▶ PAGES 5-7 — **femmes socialistes vaudoises** Euro 2025: et maintenant, que fait-on? ▶ PAGE 8 — **actualités** DDL Sicurezza: Meloni sur les traces de Mussolini ▶ PAGE 9 — **vie du parti** Billet du Grand Conseil: Vaud au point de bascule: le PS combattra l'austérité et les baisses fiscales | Bravo Stéphane! ▶ PAGE 10 — **vie du parti** Nouvelles du secrétariat | Appel à contribution | Repas de la Rose ▶ PAGE 11 — **portrait** Robert Tye ▶ PAGE 12



Romain Pilloud, président du PS vaudois et député © PSV

«Avec ces coupes, la droite vise aussi le CHUV»

interview Romain Pilloud, président du PSV et député, réagit aux importantes coupes budgétaires dans le secteur de la santé annoncées par le Conseil d'Etat durant l'été.

As-tu été surpris par les annonces du Conseil d'Etat sur les coupes budgétaires dans le secteur de la santé?

Surpris le mot est faible en constatant l'impact que ces potentielles mesures vont avoir, en particulier sur les Pôles santé du Pays-d'Enhaut et de la vallée de Joux ainsi que la Fondation Rive-Neuve. En même temps, on savait qu'on allait devoir payer les cadeaux fiscaux faits depuis le début de la législature. On avait déjà relevé que ces baisses d'impôts allaient forcément avoir des conséquences négatives. Quand on fait des coupes fiscales, il ne peut y avoir que des baisses de prestations.

On savait que le Conseil d'Etat préparait des mesures d'économie, mais n'est-ce pas étonnant que ces annonces soient survenues en pleine période de vacances?

On était au courant que des arbitrages étaient en préparation et on y était attentifs. Mais on n'attendait pas ces annonces à ce moment-là. C'est une période pas évidente, au milieu des vacances, qui n'est pas propice à une mobilisation.

Mais ce n'est pas une décision définitive à ce stade.

indications concernant l'UNIL. Mais la santé, c'est un des plus gros départements du Conseil

pour éviter une trop grande centralisation et permettre une médecine de proximité, coordonnée, aussi ambulatoire. S'en prendre à leur financement, c'est risquer d'affaiblir ces régions périphériques. Cela dit, avec ces coupes, la droite a aussi la volonté de viser le CHUV et de pousser vers une autre gouvernance et sa privatisation. Affaiblir le CHUV, pour la droite, a aussi pour but de renforcer les cliniques privées.

«Quand on fait des coupes fiscales, il ne peut y avoir que des baisses de prestations.»

Romain Pilloud

Pourquoi le secteur de la santé est-il particulièrement visé?

Il ne sera pas le seul. D'autres mesures vont être prises et on a déjà quelques

d'Etat. En montant absolu comme relatif, il représente une part importante du budget de l'Etat. Les Pôles santé du Pays-d'Enhaut et de la vallée de Joux ont été mis en place

Plus de 20 millions d'économies dans la santé

Dans le courant de l'été, les établissements de santé vaudois ont reçu une lettre du Département de la santé et de l'action sociale les avisant qu'une baisse des subventions était envisagée pour l'année 2026.

Le Conseil d'Etat souhaite en effet réduire les prestations d'intérêt général (PIG) qu'il accorde aux hôpitaux. Parmi les mesures prévues, on relève pour l'instant:

Les Etablissements hospitaliers du Nord-Vaudois (EHNV) toucheraient 4,6 millions de moins.

Le Pôle santé du Pays-d'Enhaut se verrait amputer de 4,6 millions sur un budget de 20 millions.

Le Pôle santé de la vallée de Joux percevrait 3 millions de moins sur un budget de 19 millions.

La Fondation Rive-Neuve perdrait, avec la baisse des subventions, 11 postes équivalents plein temps (EPT), soit 20% de son personnel.

■ BERNARD MOREL

D'autres mesures d'économie vont être décidées. Sait-on quels secteurs seront touchés?

Pour l'instant, on ne connaît pas tous les arbitrages qui seront faits, mais une baisse sensible des subventions à l'UNIL a déjà été annoncée. Cela risque d'engendrer une réduction des prestations dans un premier temps, puis, surtout, une augmentation des taxes d'études, ce qui creuserait les inégalités pour l'accès aux études supérieures. Ce serait dramatique. Les étudiant·es doivent se mobiliser.

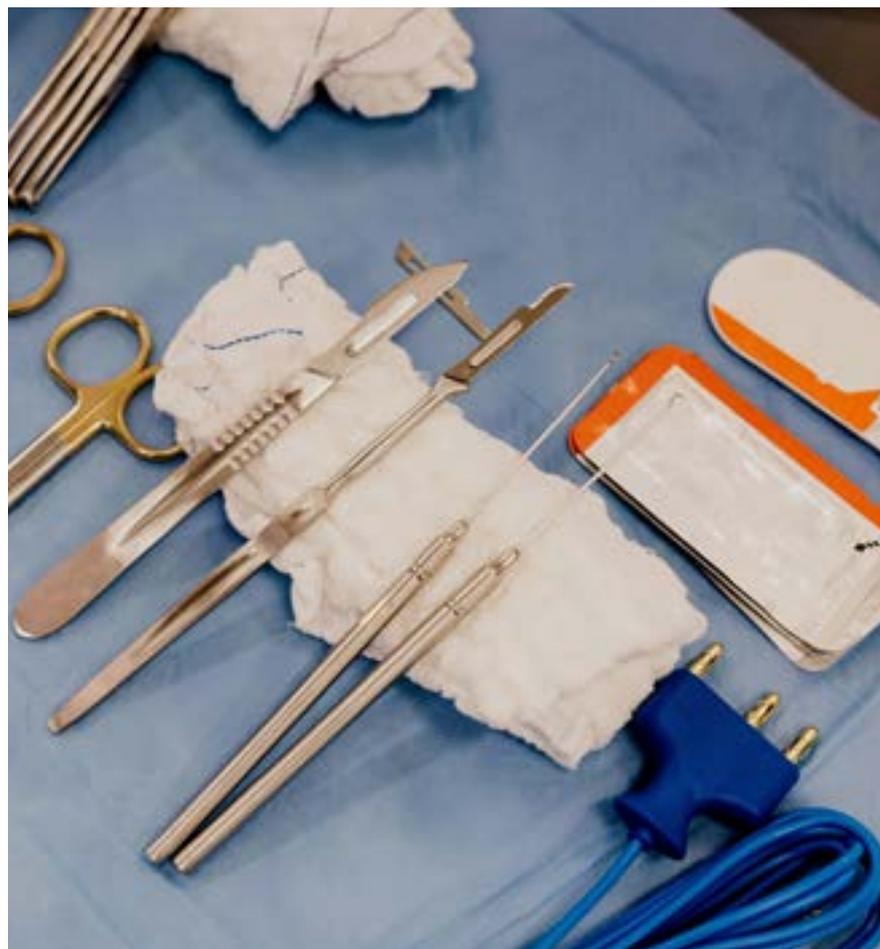
Quelles actions peuvent-elles être envisagées, notamment en ce qui concerne les coupes dans le secteur de la santé?

Le groupe socialiste au Grand Conseil va être très attentif au niveau du budget, en particulier à tout ce qui touche dans les domaines de la santé, de la formation et du social. Si nous estimons que des lignes rouges sont dépassées, nous sommes prêts à le refuser ou à l'amender. Le budget est un outil qui permet une certaine flexibilité. On dit que le canton de Vaud est dans une situation

financière difficile, mais c'est le canton le moins endetté de Suisse. Nous aimerions pouvoir assouplir le frein à l'endettement. On devrait pouvoir temporairement être capable de puiser dans nos réserves puisque le canton a de la fortune. On dit aussi qu'il est en enfer fiscal, mais il faut prendre en compte tous les éléments. Une connaissance a déménagé dans le canton de Fribourg. Elle paie effectivement moins d'impôts, mais elle a perdu la subvention d'assurance maladie qu'elle touchait grâce au système vaudois qui dit que la prime ne doit pas dépasser 10% du revenu. Elle n'a donc rien gagné en changeant de canton.

Le Grand Conseil a adopté à une immense majorité une résolution demandant l'abandon des mesures d'économie dans la santé. C'est plutôt une bonne nouvelle, non?

On pourrait penser au premier abord qu'il s'agit un peu d'une alliance sacrée. Cela envoie évidemment un message positif aux institutions concernées. Mais nous ne sommes pas dupes ; la stratégie de la



Les annonces de cet été menacent les Pôles santé du Pays-d'Enhaut et de la vallée de Joux.

droite est surtout de pouvoir cibler et attaquer le CHUV pour à terme, le privatiser ou l'affaiblir face aux cliniques privées. En bref, la droite prend le rôle de pompier-pyromane et ne prend à aucun moment ses responsabilités face aux consé-

quences des cadeaux fiscaux qu'ils ont fait aux plus riches de ce Canton.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR BERNARD MOREL



Une action le 2 octobre

Le Syndicat du secteur public et parapublic (SSP) a réagi aux annonces du Conseil d'Etat de mesures d'économie dans le secteur de la santé. Le jeudi 2 octobre, le SSP et d'autres syndicats des services publics organisent une mobilisation unitaire contre ces mesures d'austérité. Le rassemblement est prévu à 18h00 à Montbenon, à Lausanne, et de là, le cortège se dirigera vers le Château où siège le Conseil d'Etat.

«Ce sont les syndicats qui vont organiser cette manifestation, relève Romain Pilloud. Il est clair que nous la soutiendrons pleinement, que nous serons présents et j'encourage tous les camarades à s'y associer et à y participer.»

■ BERNARD MOREL

Oui au droit de vote facilité à l'échelle communale pour les étranger·ères!

votation cantonale Le 28 septembre prochain, les Vaudoises et les Vaudois se prononceront sur la modification de l'article 142 de la Constitution cantonale. Ce dernier règle l'accès aux droits politiques communaux pour les personnes étrangères.

Le Parti socialiste vaudois appelle à voter OUI à la modification de l'article 142 de la Constitution cantonale. Cette réforme vise à faciliter l'accès des personnes étrangères aux droits politiques au niveau communal, en réduisant la durée d'établissement nécessaire. Elle s'inscrit dans une volonté claire de renforcer l'inclusion politique et la démocratie locale.

Un cadre à réactualiser

Aujourd'hui, les personnes d'origine étrangère peuvent voter et être élues au niveau communal si elles résident en Suisse depuis dix ans, dont trois dans le canton. Ces critères restrictifs ne tiennent pas compte de la réalité sociale d'un grand nombre de personnes vivant, travaillant et s'investissant depuis longtemps dans leur commune.

Un compromis voté en plénière

À la suite d'un dépôt du député d'Ensemble à Gauche

Adrien Buclin, le Conseil d'Etat a présenté un projet passant de 10 à 5 ans en Suisse et de 3 à 1 an dans le Canton. Un compromis de 5 ans en Suisse mais 3 ans dans le Canton a finalement été voté par le Grand Conseil. C'est sur ce compromis que nous voteront en septembre.

Dynamiser la démocratie locale

En allégeant ces conditions, la réforme vise à permettre à davantage de résidentes et résidents de participer activement à la vie publique locale. Cette modification constitutionnelle renforce la cohésion sociale. Elle permet à toutes celles et ceux qui contribuent à la vie de leur commune – commerçant·es, travailleur·euses et familles – de prendre part aux décisions qui les concernent. Cette participation accrue dynamise la démocratie locale et donne plus de légitimité aux autorités communales. Le canton de Vaud, pionnier dans la reconnaissance de ces

droits depuis 2003, réaffirme ainsi son engagement en faveur d'une démocratie ouverte, à la hauteur de sa diversité. En facilitant l'accès aux droits politiques communaux pour les personnes étrangères, le canton de Vaud fait le choix

d'une démocratie plus inclusive, plus représentative et plus fidèle à sa tradition progressiste.

Le Parti socialiste vaudois vous invite à voter OUI à la modification de l'article 142.

■ TAMINA WICKY



Oui au droit de vote communal pour les étranger·ères ©Freepik

Oui à la reconnaissance des apparentements!

votation cantonale Le deuxième objet vaudois sur lequel nous voterons le 28 septembre traite du quorum lors des élections communales et cantonales.

Le Parti socialiste vaudois appelle à voter OUI à la modification de l'article 93, alinéa 4 de la Constitution vaudoise. Cette réforme, soutenue à l'unanimité par le groupe socialiste au Grand Conseil, vise à prendre en compte les apparentements de listes – c'est-à-dire les alliances entre partis – dans le calcul du seuil de 5% lors des élections communales et cantonales. Il s'agit d'un ajustement simple, mais essentiel pour mieux refléter la volonté populaire.

Une réponse à une inégalité électorale

Actuellement, si une liste

n'atteint pas le 5% des voix, ce que l'on appelle le «quorum», ces voix disparaissent, même en cas d'apparement. Ainsi, les listes alliées ne peuvent pas additionner leurs suffrages pour franchir ensemble le seuil de représentation. Même lorsqu'elles réunissent ensemble plus de 5% des voix, elles sont exclues. Il en va de même lorsqu'une formation n'atteignant pas 5% des voix est alliée à un parti qui dépasse le quorum. En prenant en compte les apparements dans le calcul du quorum, la réforme évite que des électeur·rices soient privé·es de représentation malgré leur vote

clair en faveur d'une coalition.

Favoriser plusieurs listes par parti

Ce système est déjà en vigueur au niveau du Conseil national et permet au Parti socialiste vaudois de présenter, par exemple, une liste de la Jeunesse socialiste sans craindre de perdre des sièges.

Cette évolution permet une meilleure inclusion des petits partis et réduit le nombre de voix valablement exprimées mais non prise en compte, renforçant la légitimité du scrutin. Les apparements, rendus publics à l'avance, assurent une transparence complète.

Une solution équilibrée

Le quorum de 5% reste inchangé. Il correspond à la moyenne intercantonale et respecte les critères du Tribunal fédéral. La réforme ne modifie pas les équilibres fondamentaux du système électoral, mais corrige une disposition qui nuit à la représentativité des moyens et petits partis, évite le gaspillage de voix et contribue à une démocratie plus inclusive.

Le Parti socialiste vaudois vous invite à voter OUI à la modification de l'article 93, alinéa 4 de la Constitution vaudoise.

■ TAMINA WICKY



© PSV

Initiative «Sauvons le Mormont» et contre-projet

Le dernier objet cantonal voté le 28 septembre concerne l'avenir du site du Mormont. Nous voterons sur l'Initiative populaire Pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources dite «Initiative Sauvons le Mormont» et son contre-projet. Le Parti socialiste vaudois a soutenu l'initiative. Le Conseil d'Etat a proposé un bon contre-projet ancrant dans la Constitution l'économie circulaire et proposant un crédit d'1.1 millions pour des projets pilote dans la construction. Les Socialistes et les Vert·es ont souhaité retirer l'initiative en faveur du contre-projet voté par le Grand Conseil, mais le comité d'initiative a refusé. – T.W.

Initiative	Contre-projet
• Protection du Mormont dans la Constitution (plus forte que dans la loi).	• Ancre le principe d'économie circulaire dans la Constitution vaudoise.
• Interdiction de toute exploitation du sol, à l'exception d'une agriculture ou sylviculture respectueuse de la nature mais sans rétroactivité.	• Cible tous les domaines, tout en mentionnant la construction
	• Protège le Mormont dans la loi, comme la Venoge.
• Cible précisément le secteur de la construction et le ciment.	• Prévoit une exploitation limitée aux extensions déjà autorisées.
	• Prévoit des mesures de comblement, de protection naturelle, paysagère et historique, d'infrastructure écologique.

Le Parti socialiste vaudois vous invite à voter OUI à l'Initiative et au Contre-projet ainsi qu'à préférer le Contre-projet entre les deux.

Oui à une identité électronique publique, gratuite et sécurisée!

votation fédérale Le 28 septembre, le peuple votera sur l'introduction d'une identité électronique nationale (e-ID).



à la
nouvelle
e-ID

Affiche de campagne du PSS ©PSS

Au quotidien, pour prouver son identité, on présente son passeport ou sa carte d'identité. Mais dans la sphère numérique, comment s'identifie-t-on? Souvent, on envoie une photo de sa carte d'identité sans vraiment savoir à qui ni comment.

Il y a quelques années, le Parlement national avait proposé qu'une e-ID soit émise par le secteur privé. Cela posait un problème de souveraineté, de sécurité et de commercialisa-

tion des données personnelles. Un référendum a été lancé avec succès en 2021 par le PS et ses alliés contre ce projet.

Une solution publique

Le Parlement a donc revu sa copie: la nouvelle loi propose une solution 100% publique, développée par les EPF et gérée par la Confédération sans intervention du secteur privé. Cette e-ID respecte les standards les plus stricts en matière de protection des données. C'est

une victoire pour la gauche et la souveraineté numérique.

Gratuite et facultative

Cette e-ID est un nouveau service offert à la population. Gratuite et facultative, elle ne remplacera pas les documents existants (carte d'identité et passeport). Les personnes qui ne souhaitent pas l'utiliser pourront continuer à s'identifier de manière classique.

L'identité numérique est centrale pour la démocratie:

en garantissant un outil sûr et contrôlé par les pouvoirs publics, la Suisse renforce son indépendance vis-à-vis des grandes entreprises technologiques. De plus, la reconnaissance mutuelle des e-ID étrangères en Suisse facilitera les démarches des personnes sans passeport suisse, renforçant l'inclusion et l'accès aux droits.

Le Parti socialiste vaudois vous invite à voter OUI à la Loi sur l'e-ID.

■ TAMINA WICKY

Non à un cadeau de 2 milliards aux riches propriétaires!

votation fédérale Le 28 septembre, le peuple votera sur un changement de système d'imposition du logement.

Avec le nouveau système, les personnes qui possèdent un bien immobilier et l'occupent elles-mêmes ne pourront plus déduire de leurs impôts les intérêts hypothécaires payés ni une grande partie des frais d'entretien. En contrepartie, elles ne payeront plus d'impôt sur la valeur locative. En revanche, un impôt foncier sera introduit pour les résidences secondaires.

La valeur locative c'est quoi?

C'est une valeur calculée généreusement pour le pro-

priétaire car elle tient compte des charges d'entretien. Si on la supprime, les charges qui évoluent en fonction de la conjoncture ne pourront plus être déduites. Par exemple, une hausse du taux d'intérêts ne pourra plus être déduite. Cette réforme est injuste: elle favorise les plus riches en ne différenciant plus ceux qui doivent emprunter pour acheter de ceux qui peuvent acheter sans prêts.

L'ajout d'une déduction d'une partie du rendement de fortune favorise encore plus les gros propriétaires et incite à la

spéculation.

Les riches profitent, la classe moyenne paie

Ce changement de système entraînera des pertes fiscales d'au moins 1,7 milliard de francs pour la Confédération, les cantons et les communes. Les impôts devront être massivement augmentés pour les compenser, alors que le pouvoir d'achat d'une grande partie de la population subit déjà de fortes pressions.

La protection du climat retardée

Actuellement, les propriétaires qui rénovent leurs biens pour les rendre plus respectueux du climat peuvent déduire ces rénovations de leurs impôts. Avec le changement de système, ce ne sera plus possible au niveau fédéral. Cela entraînera une diminution du remplacement des chauffages au fioul et nuira à la protection du climat.

Le Parti socialiste vaudois vous invite à voter NON à l'introduction du nouvel impôt sur les résidences secondaires.

■ TAMINA WICKY

Euro 2025: et maintenant, que fait-on?

euro La manifestation sportive qui s'est déroulée cet été en Suisse a battu tous les records. Mais son succès populaire et sportif se reportera-t-il sur l'AWSL, le championnat national? Rien n'est moins sûr si les autorités ne prennent pas des mesures volontaristes.

En juillet, la Suisse a vibré au rythme de l'Euro féminin de football. Ce championnat d'Europe, organisé pour la première fois dans notre pays, a été un succès populaire indéniable: plus de 700'000 spectateur-trices dans les stades, des millions devant les écrans, une visibilité médiatique en nette hausse.

L'événement a été présenté comme un tournant historique pour le football féminin, souvent relégué aux marges du paysage sportif. Mais une fois les stades vidés et les projecteurs éteints, le réel revient au galop. Car si le football féminin a conquis les cœurs cet été, il attend encore des actes à la hauteur des discours.

Un succès populaire... malgré les choix politiques

Le Conseil fédéral s'est félicité du succès de l'Euro et de la «dynamique créée pour l'avenir du sport féminin en Suisse». Mais avant de se congratuler, il faudrait se souvenir des choix budgétaires et politiques bien moins glorieux qui ont précédé

la compétition.

Initialement, la Confédération n'avait prévu que 4 millions de francs de subvention, contre 70 millions pour l'Euro masculin de 2008. Ce traitement inégal a provoqué l'indignation des milieux sportifs, féministes et politiques. Grâce à une mobilisation soutenue, à des interventions parlementaires et à plusieurs pétitions, ce montant a finalement été porté à 15 millions. Un progrès significatif, mais aussi un rappel: rien n'est acquis sans lutte.

Dans le même temps, les coupes annoncées dans le programme Jeunesse+Sport, un pilier de la politique sportive en Suisse, viennent fragiliser la pratique du sport, en particulier chez les jeunes et les filles. On ne peut pas, d'un côté, se réjouir des avancées du sport féminin, et de l'autre, saboter les conditions de sa pérennité.

Des promesses à concrétiser

Dans le sillage de l'Euro, des engagements ont été pris:

améliorer les infrastructures, renforcer le soutien aux clubs féminins, assurer une meilleure visibilité. Mais sans politique volontariste ni suivi concret, ces promesses risquent fort de rester lettre morte.

Lors de notre table ronde le 1^{er} juillet dernier, il a été relevé que le football féminin ne manque ni de talent, ni d'engagement. Ce qu'il attend, ce sont des conditions de développement dignes: accès équitable aux terrains, reconnaissance contractuelle (conventions collectives, sécurité sociale), représentation des femmes dans les instances sportives et à tous les niveaux, tout comme un soutien durable à la formation de la relève.

Partout en Suisse, des clubs, des bénévoles et des actrices du terrain sont déjà mobilisées. Mais elles ne peuvent pas porter seules la transformation du sport. Il est temps que les pouvoirs publics assument leur part de responsabilité, avec des moyens à la hauteur et une vision sur le long terme.

Le sport, un miroir de la société

Le sport n'est pas un espace neutre: il reflète les rapports de pouvoir de notre société. Les femmes y sont encore moins visibles, moins bien payées et sous-représentées. Le football n'échappe pas à cette réalité.

C'est pourquoi le sport est un terrain de lutte féministe. Soutenir le football féminin ne peut se résumer à quelques slogans pendant un championnat: il faut un engagement politique durable pour transformer les règles du jeu, sur le terrain comme ailleurs.

■ LAURIE WILLOMMET, POUR LES FEMMES SOCIALISTES VAUDOISES



L'AWSL sera-t-elle un jour aussi attractive que la Frauen-Bundesliga?

DDL Sicurezza: Meloni sur les traces de Mussolini

Italie Le DDL Sicurezza de Meloni est entré en vigueur dans une indifférence générale hors d'Italie. Pourtant, cette attaque grave à un grand nombre de libertés fondamentales doit nous alerter car elle rappelle les heures les plus sombres du pays.

Una mattina mi sono svegliato,
O bella ciao, bella ciao,
bella ciao ciao ciao,
Una mattina mi sono svegliato,
E ho trovato l'invasor

Ce bel hymne de la résistance antifasciste résonne encore parfois sur certaines places d'Italie, après plus de 80 ans, toujours aussi tristement pertinent. Dans la chanson, le partisan se réveille un matin et trouve l'envahisseur, le fasciste contre lequel il est prêt à combattre au prix de sa vie. Aujourd'hui, cet envahisseur n'a pas disparu, il a simplement changé d'apparence. Giorgia Meloni a grandi en suivant les traces laissées par les bottes, jusqu'à arriver au pouvoir qu'elle conserve avec une intelligence qu'il convient de lui reconnaître. Habile sur la scène internationale, elle parvient à garder de bonnes relations notamment avec l'Union européenne à laquelle elle est pourtant opposée. Cette image passe-partout, celle d'une femme d'extrême-droite «pas si dangereuse au final», lui permet de gouverner sans attirer l'attention sur sa politique intérieure. Ainsi, pour la majorité des non-italophones, son projet de loi sur la sécurité intérieure est passé complètement sous les radars, alors même qu'il aurait dû faire bondir quiconque défend les droits humains.

Nouveaux crimes

Le 12 avril dernier, le DDL Sicurezza (ou projet de loi sur la sécurité) du gouvernement Meloni est entré en vigueur, avant d'être converti en loi par le Parlement en juin. À l'instar de ce que fait ce gouvernement d'extrême-droite depuis son accession au pouvoir en 2022, le DDL Sicurezza crée un grand nombre de nouveaux crimes et délits, sous prétexte de protéger la population. Au total, ce ne sont pas moins de 30 nouveaux crimes et circonstances aggravantes qui intègrent le droit italien. Parmi les exemples les plus marquants, on trouve une nouvelle criminalisation des révoltes en prison ou en centre de rétention, allant jusqu'à 8 ans de prison. Ce qui choque dans cette disposition, c'est la définition de la révolte, qui inclut aussi les actes de résistance passive (par exemple, s'asseoir par terre en signe de protestation). Cette «norme anti-Gandhi», surnom donné par les militant·e·s pour les droits humains, est une première attaque contre toute désobéissance civile. C'est donc presque sans surprise qu'on lit, plus loin dans le texte du DDL Sicurezza, la criminalisation des actes de résistance pacifique des militant·es écologistes. Désormais, bloquer une route ou une voie ferrée sera passible de 1 mois de prison pour une personne seule. Si la

même action est commise par plus d'une personne, la peine va de 6 mois à 2 ans. De manière générale, la peine encourue par les manifestant·es contre des infrastructures jugées «stratégiques» par l'Etat entraîne des sanctions aggravées.

Militantisme = Terrorisme

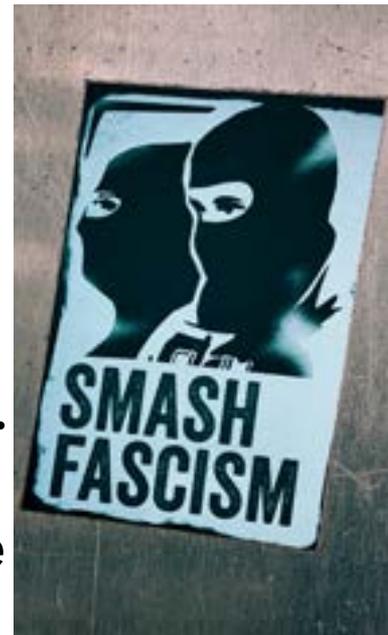
Mais la liste ne s'arrête pas là: la diffusion de matériel considéré comme une incitation au terrorisme est passible de 6 mois à 4 ans de prison, alors que la définition du terrorisme est volontairement floue. Toujours pour lutter contre le terrorisme, tous les services publics doivent désormais collaborer avec les services de renseignement. Ainsi, les universités notamment se voient contraintes de déroger aux règles de confidentialité et transmettre toutes les informations que l'Etat leur demandera, sur chaque étudiant·e concerné·e. Or, avec une loi ne faisant pas de différence entre terrorisme et militantisme pacifique, les militant·es antifascistes risquent bien d'être en première ligne pour affronter les conséquences de cette loi. Le diable se cache toujours dans les détails. Pas d'inquiétude cela dit, la loi prévoit également une plus grande protection... pour les forces de l'ordre, dont les membres ont désormais le droit de porter une arme en toute circonstance et

ne sont plus automatiquement mis·es en garde à vue ni suspendu·es en cas d'enquête. Le DDL Sicurezza disait défendre la population, mais il défend surtout un Etat autoritaire où la répression devient la norme, où l'opposition pacifique est une menace.

Lois fascistissimes 2.0

Cette loi criminalise donc la contestation sociale qu'elle qualifie facilement de «terrorisme», elle permet une surveillance généralisée et une forme de contrôle idéologique sur les campus, tout en légalisant la violence d'Etat. Le parallèle avec l'Italie fasciste de Mussolini et sa police politique n'est plus si difficile à tirer. Sous couvert de sécurité nationale, en passant par un décret d'exception au lieu d'un débat parlementaire, le gouvernement Meloni ouvre grand la porte à des atteintes graves aux droits fondamentaux. Il rappelle aussi les «lois fascistissimes» de 1925-1926 qui ont permis d'établir la dictature fasciste. Pourtant, cette normalisation progressive de l'autoritarisme ne fait pas les gros titres hors d'Italie. Aujourd'hui, face à l'invasore, l'air de *Bella ciao* devrait résonner encore plus fort dans nos cœurs de gauche, non pas comme une chanson du passé, mais comme l'hymne de notre vigilance présente. ■

DEBORAH INTELISANO



©Jon Tyson / Unsplash



ENGAGEZ-VOUS À SIGNER
L'INITIATIVE **VAUDOISE!**



Vaud au point de bascule: le PS combattra l'austérité et les baisses fiscales



grand conseil Le canton de Vaud connaît un point de bascule historique: pour la première fois depuis plus de vingt ans, le Conseil d'Etat, à majorité de droite, présente un déficit de plus de

360 mios. Contraint par un mécanisme de frein à l'endettement extrêmement rigide, l'exécutif annonce des mesures «d'assainissement» qui se traduisent par 79 mios de coupes dès 2025, puis entre 300 et 400 mios en 2026. Près d'un demi-milliard d'austérité pour le Canton alors que des secteurs sont déjà très fragilisés ; secteurs social et sanitaire parapublics, enseignement aux 1P et 2P...

Dans son analyse de la situation financière de l'Etat, le PS est lucide. Oui, les dépenses de l'Etat ont augmenté ces dernières années. Elles ont augmenté pour répondre à des besoins concrets des Vaudois-es: accès aux soins, enseignement et formation, accueil de jour, offre en trans-

ports publics. Elles ont augmenté pour répondre à des défis: explosion des primes maladies, croissance démographique, vieillissement de la population, transition écologique, finances communales. Si la hausse des dépenses de l'Etat est donc bien réelle, le PS ne laissera pas la droite prétendre que ce sont ces dépenses, qu'elle a validées au fil du temps, qui nous poussent à un point de bascule.

En réalité, le Canton subit aujourd'hui concrètement les conséquences de la politique fiscale voulue par la droite: des baisses d'impôts successives opérées au profit des plus hauts revenus, sous une pression aujourd'hui très visible des milieux patronaux. Des décisions qui ont créé un déséquilibre particulièrement dangereux entre les besoins de l'ensemble de la population et les moyens de l'Etat pour y répondre. Des décisions qui conduisent le Canton vers une crise financière, une crise institutionnelle, une crise politique.

Dans ce contexte, le PS demande à la

majorité de droite de renoncer aux baisses fiscales et de combattre l'initiative dite des 12% ; la dernière lubie des milieux patronaux qui priverait le Canton de 500 mios au bénéfice des plus riches et fortunés! Le PS demande également de revoir les règles absurdes et beaucoup trop rigides d'un frein à l'endettement qui se déclenche alors que la dette cantonale est historiquement basse et diminue encore. Les annonces de l'été sur les coupes envisagées dans la santé et la formation pour le budget 2026 - que le PS a dénoncées - sont très préoccupantes. Elles ne représentent pourtant qu'une petite partie de l'austérité massive que semble préparer le Conseil d'Etat. Le groupe socialiste ne saurait accepter en l'état un tel budget. Mais il se battra au parlement pour empêcher le démantèlement annoncé des prestations à la population et des services publics.

■ ALEXANDRE DÉMÉTRIADÈS, DÉPUTÉ, MEMBRE DE LA COFIN ET VICE-PRÉSIDENT DU PS VAUDOIS



Bravo Stéphane!

Mardi 24 juin, notre camarade Stéphane Montangero a été élu Président du Grand Conseil vaudois pour l'année parlementaire 2025-2026 par 93 voix sur 137 bulletins valables. Député d'Aigle, Stéphane siège au parlement cantonal depuis 2007. Municipal à Aigle depuis 2021, et ancien président du PSV entre 2014 et 2018, il est titulaire d'un master en administration publique de l'IDHEAP. Durant sa présidence, il mettra son expérience au service de débats majeurs à venir, tels que la loi sur l'énergie, la révision de la loi sur le Grand Conseil ou encore le 2^{ème} débat sur le plan d'affectation cantonal Lavaux. ■ TAMINA WICKY

Nouvelles du secrétariat

organisation Le secrétariat du PS Vaudois vient d'accueillir Sabine Eddé dans son équipe.

Sabine Eddé a commencé à travailler au secrétariat en août dernier. C'est une experte des campagnes politiques. Avant son engagement au Parti socialiste vaudois, elle occupait le poste de collaboratrice mobilisation pour la Romandie auprès de la Coali-

tion pour des multinationales responsables à Berne. Elle est également formatrice pour le Campaign Camp Switzerland romand sur les questions de mobilisation. Sabine Eddé connaît bien la politique vaudoise, puisqu'auparavant, elle a été chargée de projet "égalité

des chances" à l'Etat de Vaud, au bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes. Engagée en CDD jusqu'à fin mars 2026, elle aura pour mission de travailler main dans la main avec les sections pour les élections communales. Sa connaissance pointue de la

mobilisation sera une grande force pour notre parti lors de cette campagne.

■ TAMINA WICKY



© Mr. Cup / Fabien Barra / Unsplash

Appel à contribution

fil rouge Le journal du PSV recherche des contributrices et des contributeurs!

L'équipe de Fil rouge est à la recherche de rédacteurs et rédactrices pour participer à la conception du journal du Parti socialiste vaudois. Forte d'un noyau motivé, la rédaction souhaiterait accueillir de nouvelles personnes afin de diversifier les thématiques et les points de vues abordés dans nos pages. Chaque contributrices et contributeurs est libre de proposer un ou plusieurs articles sur des sujets qui lui tiennent

à cœur. Culture, Sport, Actualité, Histoire, tous les thèmes sont possibles!

Nous publions 4 journaux par an, ce qui implique 4 séances de rédactions, ainsi que 4 sessions de relecture. Il n'est pas nécessaire d'écrire un article à chaque édition.

Intéressé-e? Ecris-nous à info@ps-vd.ch

■ TAMINA WICKY

Repas de la Rose: inscris-toi vite !

événement Le PSV organise une deuxième édition du Repas de la rose à la Salle communale de Nyon le 27 septembre.

MENU:

Entrée: Tortilla & salade

Plat: Chili con ou sin carne servi avec du riz

Dessert: Verrine de salade de fruits et tiramisu

Un verre de bienvenue est offert à l'arrivée.

TARIFS

· Tarif AVS / AI / étudiant-es / enfants: CHF 25.-

· Tarif standard: CHF 40.-

· Tarif soutien 01: CHF 100.-

· Tarif soutien 02: CHF 200.-

· Tarif «Je suis de très bonne humeur et je donne plus que 200 CHF»

Pour prendre ton billet, scan le QR code ci-contre.



Robert Tye

portrait Devenu vice-président du PS vaudois en mai dernier, cet Anglais d'origine est installé en Suisse depuis près de 20 ans et est très impliqué dans la vie sociale et politique à Echallens.



Robert Tye est président du PS Gros-de-Vaud et vice-président du PSV

Son délicieux accent ne trompe pas. Robert Tye, président de la Régionale du Gros de Vaud depuis 2017 et vice-président du PS vaudois depuis mai dernier, ne peut pas renier ses origines anglaises et il n'en a d'ailleurs aucunement l'intention. C'est par amour qu'il est venu s'installer en Suisse en 2007. Il a rencontré sa femme, Anne – Française d'origine, mais qui a grandi à Dommartin – pendant ses études à Londres en 2005. «Anne était en année Erasmus et nous étions dans la même résidence. Après, nous avons fait des allers et retour entre Londres et la Suisse pour nous voir puis j'ai fait à mon tour une année Erasmus à l'EPFL. Comme Anne tenait davantage à la Suisse que moi à l'An-

gleterre, nous nous sommes installés ici.»

Robert Tye a passé son enfance dans la ville de Nuneaton, proche de Birmingham et Coventry. «Nuneaton est à peu près de la taille de Lausanne, mais à l'échelle de l'Angleterre, c'est une toute petite ville», précise-t-il. C'est dans cette localité qu'est né également le fameux réalisateur Ken Loach. Ses films ont une résonance particulière pour Robert Tye. «Ce que Ken Loach raconte dans ses films, mon père l'a réellement vécu dans son enfance, fait-il remarquer. Je viens d'une famille très «working class». D'ailleurs, tant du côté de mon père que de ma mère, je suis le premier de la famille à avoir pu accéder à des études universitaires.»

Enseignant aux Trois-Sapins et à la HEP

C'est dans le domaine de la physique que Robert Tye a accompli ses études. «J'ai un master physique avec français car pour venir faire mon année à l'EPFL, j'ai dû suivre des cours intensifs de français pendant six mois à Londres», souligne-t-il. Aujourd'hui, il enseigne les sciences au collège des Trois-Sapins à Echallens et il est chargé d'enseignement sur la science à la Haute Ecole Pédagogique (HEP). Mais en Suisse, il a d'abord travaillé dans la vente. «L'entreprise cherchait un physicien alors j'ai répondu à cette annonce. Je n'étais pas très bon vendeur, ce qui m'a poussé par la suite à devenir enseignant. J'ai fait la

candidat sur la liste socialiste, verts et sympathisants, relève-t-il. Werner Blum m'a proposé d'adhérer au parti socialiste et de venir à une séance du PSGDV. La section cherchait un nouveau président et j'ai immédiatement été bombardé à ce poste.»

«Fais campagne à la campagne»

Le dynamisme de Robert Tye a permis au PSGDV de retrouver un nouvel élan et de rajeunir ses cadres. «La meilleure manière de motiver les gens, c'est de montrer que les choses bougent, qu'on est présent. Nous avons un bon comité de sept personnes.» Les élections communales du printemps prochain occupent déjà bien

«Ce que Ken Loach raconte dans ses films, mon père l'a réellement vécu dans son enfance» Robert Tye

HEP en 2015. Mais mes années dans la vente m'ont appris à écouter les gens. C'est très utile en politique.»

La politique, Robert Tye s'y intéressait déjà lorsqu'il était étudiant et se sentait proche du parti travailliste. Ses convictions de gauche ne l'ont jamais quitté. Dans les années 2010, c'est l'envie de pouvoir voter qui l'a incité à prendre la nationalité suisse, ce qui s'est réalisé en 2015. «En 2016, c'était la première fois que le Conseil communal était élu à la proportionnelle à Echallens et j'étais

l'esprit de ce jeune quadragénaire, père de Jules (13 ans) et Audrey (10 ans). Et pas seulement parce qu'il a l'intention de se présenter pour l'élection à la municipalité. «J'ai lancé une idée au sein du parti: «Fais campagne à la campagne» et ça ne concerne pas seulement notre section. Il faut penser que le PS est davantage minoritaire dans les campagnes, mais que les besoins sociaux des gens sont les mêmes qu'en ville.»

■ BERNARD MOREL